

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

**TENUE À LA SALLE DU CONSEIL
575, RUE SAINT-AMABLE
BUREAU RC-01
QUÉBEC (QUÉBEC)**

LE 18 NOVEMBRE 2004

Adopté tel que rédigé à la séance du Conseil du 20 janvier 2005

Présences :

Membres du Conseil : Monsieur Laurent McCutcheon, président

M^e Micheline Bélanger
M^e Gérald Bernard
M^e Monique Corbeil
M^e Laurence Demers
M^e France Desjardins
M^e Jacques Forgues
Monsieur Joseph Gabay
M^e Hélène Gouin
Madame Anne-Marie Lemieux
M^e Louis Morin
M^e Andrée St-Georges

M^e Francine Fortin-Lacroix, secrétaire

Invitées : M^e Sylvie Gosselin, avocate
M^e Sophie Vaillancourt, adjointe au président

Absences : M^e Marie Beaudoin
Monsieur Jeannot Richard

Secrétaire Conseil de la justice administrative	Date : Le 18 novembre 2004	Page : 1
--	-----------------------------------	-----------------

1.1 Ouverture de la séance

Monsieur Laurent McCutcheon, président du Conseil, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance publique

Sur la proposition de M^e Gérald Bernard, appuyée par M^e Monique Corbeil, l'ordre du jour de la séance publique est adopté.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique du 9 septembre 2004

Sur la proposition de M^e Micheline Bélanger, appuyée par M^e Jacques Forgues, le procès-verbal de la séance publique du 9 septembre 2004 est adopté.

1.4 Révision des Règles sur le traitement d'une plainte pour fin d'adoption par le Conseil d'un règlement édictant les règles de preuve et de procédure applicables à la tenue de ses enquêtes (art. 179 L.j.a)

Avant que le Conseil n'édicte, par règlement, les règles de preuve et de procédure applicables à la conduite de ses enquêtes, monsieur Laurent McCutcheon souhaite que les membres du Conseil procèdent à la révision des règles actuelles sur le traitement d'une plainte. Il souligne l'importance de réviser ces règles à la lumière de l'expérience des dernières années et des comités d'enquête.

Après discussion, il est décidé de mettre en place un groupe de travail, lequel sera composé de monsieur Laurent McCutcheon, M^e France Desjardins, M^e Hélène Gouin et M^e Andrée St-Georges.

Les rencontres se tiendront à compter du 10 janvier 2005. Les recommandations du groupe de travail seront examinées par les membres du Conseil lors d'une prochaine séance.

1.5 Sujets d'information

➤ Dépliants du Conseil

Les dépliants d'information sur le Conseil ont été transmis aux présidents des tribunaux. Il est rappelé qu'en vertu d'une résolution du Conseil, ces dépliants doivent être placés à la disposition de la clientèle dans les salles d'attente des différents tribunaux.

➤ Lettre au ministre de la Justice

Une lettre a été transmise au ministre de la Justice concernant l'échéance des mandats de plusieurs membres du Conseil. L'importance du transfert de l'expertise vers de nouveaux membres lui a été soulignée.

➤ Participation aux assemblées annuelles de certains tribunaux

M^e Sophie Vaillancourt a participé à titre de conférencière à l'assemblée annuelle des régisseurs de la Régie du logement le 15 octobre 2004 et celle des commissaires de la Commission des lésions professionnelles les 3 et 4 novembre 2004.

M^{es} France Desjardins et Micheline Bélanger soulignent la qualité de la présentation de M^e Vaillancourt.

➤ Publication des Actes du Colloque 2003

Des copies des Actes du Colloque 2003 ont été transmises à chacun des présidents pour distribution à l'ensemble des membres des différents tribunaux.

Le texte intégral des Actes est également disponible dans le site Internet du Conseil.

➤ **Séances du Conseil**

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 20 janvier 2005, à Montréal, à la salle de réunion de la Commission des lésions professionnelles. La séance du 15 septembre 2005, au siège du Conseil, est ajoutée au calendrier.

➤ **Revue de presse**

Présentation : M^e Sylvie Gosselin

M^e Gosselin présente les articles de presse et la jurisprudence récente relatifs aux activités du Conseil.

1.6 Varia de la séance publique

Il n'y a aucun item à cette rubrique.

Fin de la séance publique à 9 h 40.

En raison de la résolution adoptée le 29 avril 1999, les membres du Conseil siègent à huis clos pour l'adoption du procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 9 septembre 2004 et pour l'examen des plaintes.

Résultat de la séance à huis clos :

Adoption de l'ordre du jour de la séance à huis clos

Sur la proposition de M^e Andrée St-Georges, appuyée par madame Anne-Marie Lemieux, l'ordre du jour de la séance à huis clos est adopté tel que modifié.

Adoption du procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 9 septembre 2004

Sur la proposition de monsieur Joseph Gabay, appuyée par M^e Gérald Bernard, le procès-verbal de la séance tenue à huis clos le 9 septembre 2004 est adopté.

Suivi des enquêtes dans les dossiers n^{os} 136, 144, 145 et 162

M^e Hélène Gouin, présidente du comité, fait état des travaux du comité d'enquête dans le dossier n^o 136.

Dossier n^o 144 – Dépôt du rapport du comité d'enquête dans l'affaire de : monsieur Yvon Laberge et de M^e Jacques Cloutier, régisseur à la Régie du logement

Présentation : M^e Gérald Bernard, membre du comité d'enquête

Les membres du comité d'enquête ont déclaré la plainte non fondée.

Les membres du Conseil prennent acte du dépôt du rapport du comité d'enquête.

Dossier n^o 145 – Dépôt du rapport du comité d'enquête dans l'affaire de : monsieur Normand G. Pétrin et du D^r Pierre LeBlanc, membre du Tribunal administratif du Québec

Présentation : M^e Gérald Bernard, président du comité d'enquête

Les membres du comité d'enquête ont rejeté la plainte.

Les membres du Conseil prennent acte du dépôt du rapport du comité d'enquête.

CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE	PROCÈS-VERBAL
--------------------------------------	---------------

Dossier n° 162 – Dépôt du rapport du comité d'enquête dans l'affaire de : monsieur Paul Fusco et de M^e Hélène Bibeault, régisseuse à la Régie du logement

Présentation : M^e Jacques Forgues, président du comité d'enquête

Les membres du comité d'enquête ont jugé opportun de mettre fin à l'enquête concernant la plainte et de la rejeter.

Les membres du Conseil prennent acte du dépôt du rapport du comité d'enquête.

État des dossiers de plaintes

Des 174 plaintes déposées depuis la création du Conseil, 19 sont actuellement en traitement :

- quatre plaintes font l'objet d'un comité d'enquête, soit les dossiers n^{os} 136, 144, 145 et 162 (ces trois derniers dossiers ayant été fermés à la présente séance);
- les dossiers n^{os} 150 et 161 sont également fermés à la présente séance;
- sept nouvelles plaintes sont à l'ordre du jour de la présente séance (dossiers n^{os} 164 à 170) ainsi qu'une demande de révision (dossier n^o 149);
- les dossiers sont incomplets pour l'examen des plaintes n^{os} 163 et 171 à 174.

Examen des plaintes n^{os} 149, 153 et 164 à 170

Une demande de révision est rejetée.

Une plainte est déclarée recevable au sens de l'article 186 de la *Loi sur la justice administrative* et un comité d'enquête est constitué.

Secrétaire Conseil de la justice administrative	Date : Le 18 novembre 2004	Page : 6
---	----------------------------	----------

Six plaintes sont déclarées irrecevables au sens de l'article 185 de la *Loi sur la justice administrative*.

Dans un dossier, la version des faits sera demandée à la personne faisant l'objet de la plainte.

Fin de la séance à huis clos à 12 h 10.

La secrétaire du Conseil,

Francine Fortin Lacroix

Francine Fortin-Lacroix, avocate